



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 *17104161*	de	Déposé au greffe du tribunal de commerce de Liège, division Dinant, le	
		11 -07- 2017	05 JUIL. 2017
BELGISCH STAATSBLAAD			

N° d'entreprise : 201.400.110

Dénomination

(en entier) : **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU CONDROZ**

(en abrégé) : **A.I.E.C.**

Forme juridique : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **5361 Scy-Hamois, rue des Scyoux 20**

Objet de l'acte : Prolongation de durée et modification des statuts

D'un acte dressé par le Notaire Jean-Pierre MISSON de résidence à Ciney, soussigné, le 9 mai 2017, enregistré à Ciney le 19 mai 2017, référence ACP (5), volume 0 folio 0, case 5753, 4 rôles, un renvoi, aux droits de cinquante euros,

Il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a pris les décisions suivantes :

1) Prolongation de la durée de l'Intercommunale pour une durée de 30 ans et modification comme suit de l'article 3 des statuts :

Article 3 : Durée

Ajout d'un paragraphe supplémentaire, libellé comme suit :

« L'assemblée générale du neuf mai deux mille dix sept a prolongé la durée de l'intercommunale pour une durée de trente (30) ans. »

2) Modification comme suit de l'article 13 des statuts

Article 13 : Composition - Nomination

Ajout d'un paragraphe supplémentaire, libellé comme suit :

« Ces représentants ne pourront exercer aucun mandat au sein des instances communales d'une commune associée »

Pour extrait analytique conforme.

(s) Jean-Pierre MISSON, notaire

Déposé en même temps : expédition du procès-verbal, extrait de ce procès-verbal, coordination des statuts, arrêté du 22 juin 2017 du Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Logement, contenant approbation de la modification des statuts.